



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer

**Communiqué de presse
de Marie-Luce PENCHARD
Secrétaire d'Etat chargée de l'Outre-Mer**

Paris, le 16 octobre 2009

Mme Marie-Luce Penchard, secrétaire d'Etat chargée de l'outre-mer, a assisté, le 15 octobre 2009, à la XVème conférence des présidents de RUP à l'invitation du gouvernement des Canaries.

Cette conférence a marqué une étape importante dans l'évolution des régions ultrapériphériques ainsi que dans la rénovation de la stratégie européenne vis à vis des RUP engagée au niveau européen depuis ces deux dernières années.

Au-delà de leurs handicaps structurels permanents, les RUP ont aujourd'hui une nouvelle place à trouver au sein de l'Europe. La future stratégie européenne doit les aider à valoriser leur potentiel unique en matière de biodiversité, de politique maritime, ou dans la gestion mondiale du changement climatique et prendre en compte leur situation originale dans l'ensemble des politiques communautaires.

Dans ce contexte, les sept RUP ont préparé un memorandum sur l'avenir de la stratégie européenne les concernant.

Sur cette base, les Ministres et les Présidents de RUP se sont engagés à présenter sous présidence espagnole au premier semestre 2010 un « mémorandum conjoint » qui constituera leur « feuille de route commune » pour les relations entre l'Union européenne et les RUP pour les prochaines années.

Cette conférence a également été l'occasion d'établir un dialogue très constructif au cours d'un entretien en tête à tête avec le commissaire Pavel Samecki, en charge de la politique régionale. A cette occasion, la secrétaire d'état a abordé plusieurs sujets d'actualité des départements français d'outre-mer, de l'avancement des programmes européens à l'évolution de Mayotte vers le statut de RUP.

Mme Penchard a aussi plaidé pour qu'une dérogation concernant les carburants soit concédée à la Guyane sur la base de l'article 299.2 du Traité, qui permet d'adapter la législation européenne aux spécificités des « RUP », et a demandé au Commissaire Samecki de soutenir cette option. La secrétaire d'état tient à souligner la qualité de l'écoute bienveillante de son interlocuteur.

A l'occasion d'une réunion tripartite tenue en marge de la conférence entre Mme Penchard et ses homologues espagnol et portugais, la secrétaire d'Etat chargée de l'outre-mer s'est engagée à poursuivre le processus d'élaboration du prochain mémorandum commun, sur la base de celui élaboré par les RUP, en renforçant le partenariat et le dialogue entre la Commission, les RUP et les Etats-membres. Ce mémorandum commun devrait être présenté le 5 mai 2010, sous présidence espagnole de l'Union européenne.

Contact presse :
Service de presse 01.53.69.26.74